

INSERM |

Délégation Régionale Nouvelle Aquitaine

Extension Bâtiment Unité 1034 à Pessac <i>1 avenue Magellan</i> <i>33600 Pessac</i>	N°	25007
	PHASE	DCE
	DATE	Mars 2026
	INDICE	0
Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P) Lot 06 – Cloisonnement industriel	N°	PE 4

Maître d'Ouvrage		INSERM Institut François Magendie 146 rue Léo-Saignat 33077 Bordeaux	Architecte Mandataire		Audouin Lefevre Architectes 15bis rue Lagrange 33000 BORDEAUX Tél : 05 57 57 77 27
Bureau d'Etude Technique		TPF Ingenierie 74 rue Georges Bonnac, 33000 BORDEAUX	Bureau d'Etude Environnement		EuGée Coworking IP TEK, 18 Rue de la Porte Dijeaux, 33000 Bordeaux
OPC Ordonnancement Pilotage Coordination		ACTION ZAC les portes océanes 1 rue du 503 ^{ème} régiment du train, 33127, Martignas sur Jalle	Contrôle Technique		SOCOTEC 3 Impasse Henry Le Chatelier, 33692 Mérignac
Coordination Sécurité et Protection de la Santé		BTP Consultants Av de Canteranne, parc d'activités de Canteranne 33600 Pessac			

SOMMAIRE

1.	<i>Limites de prestations</i>	4
1.1.	Généralités	4
1.2.	Gros œuvre, Revêtement de sol	4
1.3.	Electricité	4
1.4.	Plomberie	4
1.5.	Peinture et protections	4
1.6.	Nettoyage de chantier	4
2.	<i>Prestations et documents</i>	5
2.1.	Plan de réservation - Planification	5
2.2.	Plans de synthèse	5
2.3.	Documents à remettre en fin de travaux:	6
2.4.	Protection des appareils et livraison	6
3.	<i>Normes et règlements</i>	6
3.1.1.	Raccordement et installations de plomberie	6
3.1.2.	Raccordements et installations d'électricité	6
3.1.3.	Normes relatives à l'hygiène	6
4.	<i>Essais</i>	7
4.1.	Essais du matériel et contrôle	7
4.1.1.	Appareils fonctionnant à l'électricité	7
4.1.2.	Matériel mécanique	7
5.	<i>Finitions</i>	7
6.	<i>Réception des équipements</i>	7
7.	<i>Caractéristiques des cloisons industrielles</i>	8
7.1.	Généralités pour le cloisonnement	8
7.2.	Cloisonnement acoustique	9
7.3.	Cloisonnement Coupe-feu 1h	9
7.4.	Cloisonnement salle propre	10
7.5.	Raccordement au sol	10
7.6.	Encastrement et incorporations	10
7.7.	Etanchéité des panneaux et plafonds	10
8.	<i>Caractéristiques des Plafonds industriels</i>	11
8.1.	Plafond Coupe-feu 1h	11
8.2.	Plafonds salle propre	11
8.3.	Complément d'isolation	11
9.	<i>Caractéristiques des portes industrielles</i>	12
9.1.	Porte simple acoustique avec oculus rouge : PA01-OccR	12
9.2.	Porte simple Coupe-feu 1h : PCF01	12

9.3.	Porte double Coupe-feu 1h : PCF02	13
9.4.	Porte intérieure 93cm : PI 01	13
9.5.	Porte intérieure 113cm - PI 02	13
9.6.	Porte intérieure 113cm avec oculus - PI 03-Occ	14
9.7.	Porte intérieure double : PID 01-Occ	14
9.8.	Kit gestion porte sas	14
10.	Divers	15
10.1.	Capotages de poteaux en tôle laqués	15
10.2.	Capotages de tableaux des menuiseries	15
10.3.	Lisses de protections	15
10.4.	Protection d'angle	15
10.5.	Passe plat	15
11.	Agencement Mobilier	16
11.1.	Placards hauts	16
11.2.	Table roulante avec placard	16
11.3.	Bancs SAS 01 Personnel	16
11.4.	Casiers	16

1. LIMITES DE PRESTATIONS

1.1. Généralités

Les descriptifs des autres corps d'états devront être consultés par le titulaire du présent lot afin de s'assurer de la bonne coordination des limites de prestation de chacun.
Toutes les réservations seront à contrôler par le titulaire du présent lot avant son intervention.

1.2. Gros œuvre, Revêtement de sol

Le titulaire du lot gros œuvre assurera les garnissages et calfeutrement ainsi que les percements dans les éléments porteurs et de structure.

Les réservations seront à préciser par le présent lot sur les plans de réservations.

Les percements et scellements dans les cloisons et éléments non porteurs sont à la charge du présent lot.

Toutes les traversées seront protégées par le titulaire du lot par des fourreaux en PVC et seront réalisées avant les revêtements.

Dans le cas contraire, les reprises de revêtements seront à la charge du présent lot.

Les liaisons apparentes sont prohibées, dans le cas d'impossibilité d'encastrement, le présent lot devra en informer la maîtrise d'œuvre pour décision.

1.3. Electricité

Le lot électricité assurera l'alimentation des appareils. Les attentes seront réalisées conformément au plan de réservation du présent lot. Les attentes fournies par le lot électricité seront :

- Prises de courant.
- Boîte de raccordement.
- Câble souple longueur 2 mètres.

Toutes les autres fournitures spécifiques telles que : Sectionneurs, discontacteurs, etc.. sont à la charge du présent lot.

1.4. Plomberie

Le lot plomberie assurera l'alimentation en eau froide, eau chaude et en gaz des appareils ainsi que la réalisation des attentes pour les eaux usées conformément aux spécifications définies par le plan de réservation du présent lot.

Les attentes fournies par le lot plomberie seront :

Arrivées d'eau et vidanges selon section demandée en attente en sol à 15 cm du sol fini.

1.5. Peinture et protections

Le titulaire du présent lot devra si nécessaire appliquer les peintures antirouilles ou les couches d'apprêt s'avérant nécessaires sur tous les éléments susceptibles d'être peints.

1.6. Nettoyage de chantier

Le titulaire du présent lot devra évacuer tous les emballages ainsi que les gravats éventuels.

Dans le cas où l'entreprise ne respecterait pas ces consignes, le maître d'œuvre pourra faire procéder à l'enlèvement aux frais du titulaire.

2. PRESTATIONS ET DOCUMENTS

2.1. Plan de réservation - Planification

L'entreprise devra la fourniture des plans de réservation à 5 cm/m sur support reproductible et tirages au format DXF ou DWG.

Ces plans seront accompagnés des fiches techniques et/ou commerciales des appareils comportant le repérage correspondant à la nomenclature.

Ces documents seront remis au maître d'œuvre pour accord.

Cet accord concernera uniquement les principes retenus, toutes omissions ou informations erronées demeureront de la responsabilité de l'entreprise.

L'entreprise devra la fourniture des croquis et ou plans de fabrication concernant le matériel spécifique réalisé sur mesure.

Ces documents seront remis au maître d'œuvre pour accord.

L'accord donné par le maître d'œuvre se limitera aux principes et techniques de construction proposés. Sauf stipulations contraires dûment mentionnées sur ces documents, l'entreprise devra dans tous les cas respecter le descriptif, et ne pourra se prévaloir d'un accord sur ces documents pour modifier les prestations en termes de quantité, de dimensions, d'équipements et de qualité.

Les plans de réservation devront comporter toutes les informations nécessaires

Sauf spécification contraire, le plan de réservations de l'entreprise représentera et indiquera les besoins de l'ensemble des équipements figurant sur le plan de consultation y compris les équipements indiqués « hors lot ou hors marché ».

Toute modification susceptible d'être apportée sur le bâtiment devra être signalée par écrit.

Le présent lot prendra toutes les dispositions nécessaires pour fournir si besoin toute information aux autres corps d'état intervenant dans la zone projet.

Le titulaire du présent lot sera tenu de vérifier les réservations avant son intervention et contrôler en particulier :

Le passage des portes (largeur et hauteur).

La nécessité de matériel de manutention (chariot élévateur, grue, ... à signaler au maître d'œuvre).

2.2. Plans de synthèse

L'entreprise devra faire la synthèse des besoin soumis par les lots électricité et CVCPS.

Les plans synthétisent de façon clair :

- L'implantation des cloisons
- Les doublages techniques
- Les types de cloisons
- L'implantation des ceintures métalliques ou U au sol
- Les encastresments des lots techniques,
- Les goulottes verticales
- Les ossatures complémentaires
- Le calepinage des faux plafonds compris les réservations et ossature de supportage
- ...

Les plans de synthèse devront comporter toutes les informations nécessaires

Sauf spécification contraire, le plan de synthèse de l'entreprise représentera et indiquera les besoins de l'ensemble des équipements y compris les équipements indiqués « hors lot ou hors marché ».

Toute modification susceptible d'être apportée sur le bâtiment devra être signalée par écrit.

2.3. Documents à remettre en fin de travaux:

- Certificat de conformité des installations.
- Descriptif des appareils installés ou fiche technique constructeur.
- Descriptif des procédures d'entretien et instructions de bon fonctionnement.

Ces documents seront remis sur support informatique en format PDF et DWG ainsi qu'en tirage papier, le nombre d'exemplaire sera précisé par l'architecte.

2.4. Protection des appareils et livraison

Après pose et nettoyage des équipements, l'entreprise assurera la protection de l'ensemble des appareils : films PVC, cartons, etc... qui devra être maintenue jusqu'à la réception des équipements.

L'entreprise sera tenue de préciser à l'entreprise de nettoyage du chantier les risques consécutifs à l'utilisation éventuelle de produits à base d'acide risquant d'entraîner une détérioration des aciers inoxydables.

L'entreprise devra définir la date de livraison du matériel en accord avec le maître d'oeuvre et en coordination avec les autres lots.

L'entreprise prendra toutes les dispositions pour assurer la réception sur le site.
Aucune livraison ne pourra être acceptée directement sur le chantier sans qu'une personne de l'entreprise assure la réception.

3. NORMES ET REGLEMENTS

3.1.1. Raccordement et installations de plomberie

Normes NF A 51.120, 122 et 124 : Tubes en cuivre.

Normes NF E 29 : Raccords, accessoires et robinetterie.

D.T.U.P 40.201 (D.T.U n 60.1 et additifs) : code des conditions minimales d'exécution des travaux de plomberie.

D.T.U.P41.221 (D.T.U n 60.5) : cahier des clauses techniques applicables aux canalisations en cuivre pour les distributions d'eau froide et d'eau chaude et pour les évacuations d'eau usées.

D.T.U.P.52.305 (D.T.U. n 65.10) : canalisations d'eau chaude ou froide sous pression et canalisations des eaux usées.

3.1.2. Raccordements et installations d'électricité

Norme NF C 15.100 et additifs : installations électriques.

Norme NF C 15.201 : installations électriques dans les grandes cuisines.

Norme NF C 20.010 : règles communes aux matériels électriques.

3.1.3. Normes relatives à l'hygiène

Norme NF U 60.010 : règles de construction des matériels agro - alimentaires pour assurer l'hygiène à l'utilisation.

Normes diverses.

Norme NF A 35.573 et 35.613 : aciers inoxydables.

Norme NF H 00.054 : matériels de restauration pour collectivités.

D'une manière générale l'entreprise sera tenue de respecter, lors de la réponse à la présente consultation, toutes les normes connues concernant le présent lot.

4. ESSAIS

4.1. Essais du matériel et contrôle

4.1.1. Appareils fonctionnant à l'électricité

Contrôle des mises à la terre. Contrôle des coupures des thermostats (idem gaz).
Essais de chauffe à la puissance maximum.
Contrôle des organes de sécurité et du sens de rotation des moteurs.

4.1.2. Matériel mécanique

Contrôle des organes de sécurité :
Vérification du sens de rotation des moteurs et de l'adaptation des accessoires.

5. FINITIONS

Le titulaire du présent lot est responsable de la bonne exécution des finitions s'avérant nécessaires et notamment des finitions destinées à assurer une conformité aux normes, à la sécurité des utilisateurs ou au bon fonctionnement de la cuisine et de son entretien (habillages divers, calfeutrements, jonctions, angles coupants, etc...).

6. RECEPTION DES EQUIPEMENTS

Les matériels seront réceptionnés en fonction du présent descriptif et selon les marques, types et caractéristiques définis par le descriptif technique joint à l'offre.

Les réserves éventuelles, émises à la réception devront être régularisées par l'entreprise dans un délai de 5 jours maximum.

Passé ce délai, le maître de l'ouvrage pourra faire exécuter ces travaux à la charge de l'entreprise par toute autre entreprise.

Dans le cas où les matériels installés ne correspondraient pas au descriptif technique, le présent lot devra le remplacement de ce matériel s'il n'y a pas eu un accord écrit autorisant un éventuel remplacement.

7. CARACTERISTIQUES DES CLOISONS INDUSTRIELLES

7.1. Généralités pour le cloisonnement

Les exploitants utilisent les produits suivants pour le nettoyage des murs et des plafonds :

- Les produits: Virkon TFD9 une fois par mois
- Vapeur : sanivap une fois par mois
- Brumisation: H2O2 une fois par mois

Les surfaces doivent être parfaitement compatibles avec ces traitements.

La prestation cloisonnement et plafonds comprendra toutes sujétions de pose et mise en œuvre. Prévoir découpe et jonction avec les fenêtres, les portes et toutes sujétions d'habillages divers nécessaires à la bonne finition.

Toutes les vis et tous les boulons seront totalement inoxydables et ne seront pas apparents.

Les alimentations électriques seront incorporées dans les panneaux ou chemineront en doublage, prévoir gaines techniques ou toutes adaptations sur site des panneaux ainsi que découpe pour encastrément des boîtes de raccordement et des interrupteurs ;

Le présent lot devra assurer l'encastrement des différentes arrivées en prenant toutes les mesures nécessaires au rebouchage des percements afin d'éliminer tous risques de condensation en surface des panneaux.

Toutes les incorporations électriques (interrupteurs, éclairages, prises de courant, sorties de câble, réseaux eau et évacuations) doivent être prises en compte dans l'étude, se rapporter au plan et descriptif du corps d'état CFo/CFa et CVCPS pour évaluer les quantités.

La solution retenue devra avoir l'accord du bureau de contrôle.

La hauteur des panneaux devra permettre l'accrochage des faux plafonds. Se reporter au plan architecte pour les hauteurs sous plafonds. Les panneaux devront dépasser de 25 cm minimum la hauteur du faux plafond prévue sur les plans architectes.

L'entreprise devra tracer l'implantation des cloisons avant intervention du corps d'état revêtement de sol et réitérer si nécessaire cette opération en assistance des différents corps d'états concernés.

Les jonctions des parois verticales et des parois du plafond seront aménagées en congés d'angles avec découpe de raccordement.

Toutes les finitions extérieures sont à la charge du présent corps d'état (raccordement avec les murs, le plafond, les sols.)

Toutes les vis et tous les systèmes de fixation seront cachés.

Finition entre panneaux par joints garantissant une déperdition minimale, et évitant les phénomènes de condensation et de prise en glace.

Ces joints assureront une étanchéité parfaite entre panneaux et seront réalisés en prenant en compte la localisation et les ambiances particulières de part et d'autre de la cloison.

La tenue mécanique et le traitement de ces joints sera compatible avec les opérations de nettoyage.

Assemblage avec autres parois (cloisons murs plafonds)

Les liaisons entre panneaux et les jonctions avec les autres parois (murs et plafonds) seront réalisées par congés d'angles, ces congés d'angles seront réalisés sous forme de 1/4 de rond en polyester injecté de mousse polyuréthane et fermé aux extrémités. L'assemblage dans les angles se fera par coupe d'angle.

Si nécessaire, les panneaux seront repris en tête sur la maçonnerie ou charpente par raidisseurs acier inoxydable.

7.2. Cloisonnement acoustique

Fourniture et pose de panneaux acoustiques dans les conditions suivantes :

- Cloisonnement de 60mm d'épaisseur constitué de panneau amovibles modulaires avec :
 - Ames isolantes en laine de roche
 - Ame central en nid d'abeille polypropylène
 - Parements métalliques de 0.8mm avec laque polyester 25 µm
 - Profils métalliques permettant le passage de câbles
- La mise en œuvre des cloisons fera en sorte que les cloisons buttent contre les parois porteuses en recoupement de tout doublage.
- L'assemblage s'effectue à l'aide d'une clé aluminium qui s'emboîte dans la rainure des rives longitudinales des panneaux
- L'étanchéité entre panneaux sera réalisée conformément à l'avis technique
- La pose se fera dans des U prévu à cet effet fixé au sol
- Les cloisons dépasseront d'au moins 250mm la sous face du plafond
- L'affaiblissement acoustique sera de : $R_w (C;Ctr) = 41 (-2,-6) \text{ dB}$
- Réaction au feu : A1
- *Gamme Dagard SA60 ou équivalent*
 - Localisation : voir plan de repérage architecte
 - ANI 01
 - ANI 02
 - ANI 03
 - COMP 01
 - COMP 02

7.3. Cloisonnement Coupe-feu 1h

Fourniture et pose de panneaux coupe-feu 60min dans les conditions suivantes :

- Cloisonnement de 80mm d'épaisseur constitué de panneau isolant industrialisé avec :
 - Ame en laine de roche
 - Bande de joint intumescent
 - Parements métalliques de 0.6mm avec laque polyester 25 µm
- La mise en œuvre des cloisons fera en sorte que les cloisons buttent contre les parois en maçonnerie en recoupement de tout doublage.
- L'assemblage s'effectue par emboîtement avec mastic coupe-feu ou silicone suivant indications dans l'avis technique.
- L'étanchéité entre panneaux sera réalisée conformément à l'avis technique
- La pose se fera dans des U prévu à cet effet fixé au sol
- Les cloisons dépasseront d'au moins 250mm la sous face du plafond
- Affaiblissement acoustique : sans objet
- Réaction au feu : A2-s1,d0
- *Gamme Dagard LM ou équivalent*
 - Localisation : voir plan de repérage architecte
 - LOG 01 local ménage : jusqu'en butée de la dalle en maçonnerie existante
 - STO 02 nourritures & litières

7.4. Cloisonnement salle propre

Fourniture et pose de panneaux pour salles propres dans les conditions suivantes :

- Cloisonnement de 60mm d'épaisseur constitué de panneau amovibles modulaires avec :
 - Ame isolante en laine de roche non hydrophile
 - Parements métalliques de 0.8mm avec laque polyester 25 µm
 - Profils métalliques permettant le passage de câbles
- La mise en œuvre des cloisons fera en sorte que les cloisons buttent contre les parois porteuses en recoupement de tout doublage.
- L'assemblage s'effectue à l'aide d'une clé aluminium qui s'emboîte dans la rainure des rives longitudinales des panneaux
- L'étanchéité entre panneaux sera réalisée conformément à l'avis technique
- La pose se fera sur des ceintures réglables prévu à cet effet fixé au sol (voir ci-dessous)
- Les cloisons dépasseront d'au moins 250mm la sous face du plafond
- Affaiblissement acoustique : sans objet
- Réaction au feu : A2-s1d0
- *Gamme Dagard SM60 ou équivalent*
 - Localisation : voir plan de repérage architecte
 - ANI 01
 - ANI 02
 - ANI 03
 - COMP 01
 - COMP 02

7.5. Raccordement au sol

Fourniture et pose d'une ceinture réglable pour salles propres dans les conditions suivantes :

- Profil métallique de 80mm de hauteur et 50mm de largeur
- Permettant réservation de 5mm de chaque côté pour l'incorporation d'une remonté de plinthe
 - Localisation : les cloisons « salles propres »
 - Nota :
 - Les cloisons acoustiques et coupe-feu ne sont pas concernés
 - Les congés d'angles sont prévu au lot sols souples

7.6. Encastrement et incorporations

Fourniture et pose de goulottes dans les conditions suivantes :

- Goulottes verticales constitué de :
 - Support en aluminium laqué
 - Couvercle en aluminium laqué
 - Equerre en pied
- Intégration affleurant ou semi-affleurant des équipements réservés aux lots techniques.
- Localisation :
 - Au besoin identifiés par les lots techniques,
 - Suivant repérage en plan des éléments CFO, CFA, EF, EC, EU, ... visible sur les plans du bureau d'étude technique
- Nota : des goulottes sont prévues au lot ELEC pour les appareillages qui se trouvent au-dessus des paillasse

7.7. Etanchéité des panneaux et plafonds

Le présent lot devra le contrôle et amendement des panneaux et plafonds suite à l'équipements des lots techniques afin d'obtenir une étanchéité parfaite des locaux.

8. CARACTERISTIQUES DES PLAFONDS INDUSTRIELLES

8.1. Plafond Coupe-feu 1h

Fourniture et pose de panneaux coupe-feu 60min dans les conditions suivantes :

- Plafond de 80mm d'épaisseur constitué de panneau isolant industrialisé avec :
 - Ame en laine de roche
 - Parements métalliques de 0.6mm avec laque polyester 25 µm
- La mise en œuvre des plafonds fera en sorte que les cloisons buttent contre les parois en maçonnerie en recouvrement de tout doublage.
- L'assemblage s'effectue par emboîtement « simple » avec **mastic intumescent** de chaque côté de la **clé silico calcaire**.
- Un système anti chute des tôles sera réalisé par des vis à tôle en sous face avec boutons PVC affleurant.
- Suspension des plafonds au choix de l'entreprise :
 - Rives en U en tête de cloison pour appui d'ossature pour suspension plafond
 - Ossature complémentaire sous charpente pour suspension plafonds
- Les portées sont définies dans l'avis technique du produit.
- L'étanchéité entre panneaux sera réalisée conformément à l'avis technique
- Affaiblissement acoustique : sans objet
- Réaction au feu : A2-s1, d0
- *Gamme Dagard LM ou équivalent*
 - Localisation :
 - Local Stockage STO 02 Nourritures et Litières
 - Nota : l'écran horizontal coupe-feu du local ménage est réalisé grâce à la dalle en maçonnerie existante

8.2. Plafonds salle propre

Fourniture et pose de panneaux pour salles propres dans les conditions suivantes :

- Plafond de 60mm d'épaisseur constitué de panneau amovibles modulaires avec :
 - Ame isolante en laine de roche non hydrophile
 - Parements métalliques de 0.6mm avec laque polyester 25 µm
 - Profils métalliques permettant le passage de câbles
- La mise en œuvre des plafonds fera en sorte que les plafonds buttent contre les cloisons et doublages pour réduire la transmission acoustique et pour créer une forme de caisson pour le complément d'isolant dans les combles.
- L'assemblage s'effectue à l'aide d'une clé aluminium qui s'emboîte dans la rainure des rives des 4 côtés des panneaux. Une pièce support métallique s'intègre dans les profils de rive pour la fixation des panneaux de plafond à la structure du bâtiment
- Suspension des plafonds au choix de l'entreprise :
 - Rives en U en tête de cloison pour appui d'ossature pour suspension plafond
 - Ossature complémentaire sous charpente pour suspension plafonds
- Les portées sont définies dans l'avis technique du produit.
- L'étanchéité entre panneaux sera réalisée conformément à l'avis technique
- Réaction au feu : A2-s1d0
- *Gamme Dagard SM60 ou équivalent*
 - Localisation : voir plan de repérage architecte
 - Toutes les pièces, à l'exception de : STO 02 & STO 03

8.3. Complément d'isolation

Le présent corps d'état devra assurer la mise en place d'un complément d'isolant au-dessus des plafonds industriels.

- Le complexe total aura une valeur de $R = 5,99 \text{ m}^2.\text{K/W}$
 - Nota : Plafonds industriels : $R = 1,89$
- Panneau composé de laine de roche épaisseur 135mm et parement laine de bois 15mm, soit un total de 150mm et un R de $4,1 \text{ m}^2.\text{K/W}$
- Le parement rigide sera vers le haut pour créer un appui ponctuel pour l'entretien dans le comble technique.
- Localisation :
 - Tous les plafonds dans la zone extension

9. CARACTERISTIQUES DES PORTES INDUSTRIELLES

Nota : L'organigramme de l'établissement est fourni avec le DCE. Les serrures seront rattachées à l'organigramme suivant validation des passes avec la maîtrise d'ouvrage.

9.1. Porte simple acoustique avec oculus rouge : PA01-OccR

Le présent corps d'état devra assurer la mise en place des portes acoustiques dans les conditions suivantes :

- Porte de 60mm d'épaisseur constitué de :
 - Ames isolantes en laine de roche 24mm
 - Ame central en nid d'abeille polypropylène
 - Parements métalliques en tôle d'acier galvanisé de 8/10^{ème} avec peinture poudre époxy-polyester polymérisée
 - Huisserie en monobloc bi-affleurant en aluminium laqué
- La mise en œuvre des portes sont fait de façon affleurant des parois.
- L'affaiblissement acoustique sera de : $R_w (C;Ctr) = 37 (-2,-5) \text{ dB}$
- Battant de 2040 x 1130 mm
- Oculus affleurent 800 x 500 mm avec vitrage teinté rouge
- Butée de porte
- Poignées inox avec serrure à clefs européen sur organigramme et bouton moleté
- Balai racleur
- Ferme porte
- Choix de couleur suivant nuancier fabricant
 - Localisation : 10 portes
 - ANI 01 – 2 unités
 - ANI 02 – 2 unités
 - ANI 03 – 2 unités
 - ANI 04 – 1 unité
 - COMP 01 – 2 unités (dont porte communicante)
 - COMP 02– 1 unités

9.2. Porte simple Coupe-feu 1h : PCF01

Le présent corps d'état devra assurer la mise en place des portes coupe-feu 60min dans les conditions suivantes :

- Porte de 80mm d'épaisseur constitué de :
 - Ame incombustible à base de plaques de plâtre
 - Ame isolante à base de laine de roche
 - Parements métalliques en tôle d'acier galvanisé de 10/10^{ème} laqués
 - Huisserie en acier 15/10^{ème} laqué
 - Joint intumescente 3 faces
- Battant de 2000 x 1000 mm
- Butée de porte
- Poignées inox avec serrure à clefs européen sur organigramme et bouton moleté
- Joint bas incorporé
- Ferme porte
- Choix de couleur suivant nuancier fabricant
 - Localisation : 1 porte : LOG 01 local ménage

9.3. Porte double Coupe-feu 1h : PCF02

Le présent corps d'état devra assurer la mise en place des portes coupe-feu 60min dans les conditions suivantes :

- PV d'essais à l'appui pour validation du contrôleur technique
- Porte de 80mm d'épaisseur constitué de :
 - Ame incombustible à base de plaques de plâtre
 - Ame isolante à base de laine de roche
 - Parements métalliques en tôle d'acier galvanisé de 10/10^{ème} laqués
 - Huisserie en acier 15/10^{ème} laqué
 - Joint intumescence 3 faces
- Battant de 2500 x 1600 mm
- Butée de porte
- Poignées inox avec serrure à clefs européen sur organigramme et bouton moleté
- Joint bas incorporé
- Ferme porte
- Choix de couleur suivant nuancier fabricant
 - Localisation : 1 porte : STO 02 nourritures & litières

9.4. Porte intérieure 93cm : PI 01

Le présent corps d'état devra assurer la mise en place des portes affleurant :

- Porte de 60mm d'épaisseur constitué de :
 - Ame isolante en laine de roche
 - Parements métalliques en tôle d'acier galvanisé de 8/10^{ème} avec peinture poudre époxy-polyester polymérisée
 - Huisserie en monobloc bi-affleurant en aluminium laqué
- La mise en œuvre des portes sont fait de façon affleurant des parois.
- Battant de 2040 x 930 mm
- Butée de porte
- Poignées inox avec serrure à clefs européen sur organigramme et bouton moleté
- Balai racleur
- Ferme porte
- Choix de couleur suivant nuancier fabricant
 - Localisation : 4 portes
 - SAS 01 entrée du personnel – 1 unité
 - Vestiaires H – 1 unité
 - Vestiaires F – 1 unité
 - WC – 1 unité

9.5. Porte intérieure 113cm - PI 02

Le présent corps d'état devra assurer la mise en place des portes affleurant :

- Porte de 60mm d'épaisseur constitué de :
 - Ame isolante en laine de roche
 - Parements métalliques en tôle d'acier galvanisé de 8/10^{ème} avec peinture poudre époxy-polyester polymérisée
 - Huisserie en monobloc bi-affleurant en aluminium laqué
- La mise en œuvre des portes sont fait de façon affleurant des parois.
- Battant de 2040 x 1130 mm
- Butée de porte
- Poignées inox avec serrure à clefs européen sur organigramme et bouton moleté
- Balai racleur
- Ferme porte
- Choix de couleur suivant nuancier fabricant
 - Localisation : 8 portes
 - STO04 Remplissage – 2 unités
 - STO01 Mat. Propre – 1 unité
 - EXP02/A – 1unité
 - SAS 02 – 1unité

- SAS 01 entrée du personnel – 1 unité (donnant sur SAS 04)
- SAS 03 – 2 unités

9.6. Porte intérieure 113cm avec oculus - PI 03-Occ

Le présent corps d'état devra assurer la mise en place des portes affleurant dans les conditions suivantes :

- Porte de 60mm d'épaisseur constitué de :
 - Ame isolante en laine de roche
 - Parements métalliques en tôle d'acier galvanisé de 8/10^{ème} avec peinture poudre époxy-polyester polymérisée
 - Huisserie en monobloc bi-affleurant en aluminium laqué
- La mise en œuvre des portes sont fait de façon affleurant des parois.
- Battant de 2040 x 1130 mm
- Oculus affleurent 800 x 500 mm
- Butée de porte
- Poignées inox avec serrure à clefs européen sur organigramme et bouton moleté
- Balai racleur
- Ferme porte
- Choix de couleur suivant nuancier fabricant
 - Localisation : 4 portes
 - EXP02/B & EXP 04 – 1 unité
 - EXP03/05 – 1 unité
 - ANI05/A – 1 unité
 - LAV01 (donnant sur couloir) – 1 unité

9.7. Porte intérieure double : PID 01-Occ

Le présent corps d'état devra assurer la mise en place des portes affleurant dans les conditions suivantes :

- Porte de 60mm d'épaisseur constitué de :
 - Ame isolante en laine de roche
 - Parements métalliques en tôle d'acier galvanisé de 8/10^{ème} avec peinture poudre époxy-polyester polymérisée
 - Huisserie en monobloc bi-affleurant en aluminium laqué
- La mise en œuvre des portes sont fait de façon affleurant des parois.
- Battants total de 2500 x 1600 mm
- Oculus affleurent 800 x 500 mm sur battant principal
- Butée de porte
- Poignées inox avec serrure à clefs européen sur organigramme et bouton moleté
- Balai racleur
- Ferme porte avec sélecteur
- Choix de couleur suivant nuancier fabricant
 - Localisation : 3 portes
 - EXP01 – 1 unité
 - LAV02 – 2 unités

9.8. Kit gestion porte sas

Fourniture et pose de d'équipement permettant l'interlockage de portes comprenant :

- Ventouses électromagnétiques
- Contacts sur vantail mobile,
- Platines de signalisation
- Modules de distribution
- Câbles de raccordement des portes au boîtier, 10m
- Coffret de gestion DAG-SGA-2P avec automate programmable et câbles d'alimentation

Localisation : 2 portes du SAS 03 « L2 »

Nota : alimentation au lot ELEC

10. DIVERS

10.1. Capotages de poteaux en tôle laqués

Le présent corps d'état devra assurer la mise en place de capotages laqués pour créer une finition pour les poteaux existants

Localisation : Sas 01

10.2. Capotages de tableaux des menuiseries

Le présent corps d'état devra assurer la mise en place de capotages de finition dans les conditions suivantes :

- Portes extérieures – 5 unités
- Fenêtres extérieures – 8 unités
- Porte des locaux avec double cloison pour raisons acoustiques :
 - COMP01
 - COMP 02
 - ANI01 – 2 unités
 - ANI02 – 2 unités
 - ANI03 – 2 unités
- Porte des locaux avec double cloison pour raisons coupe-feu :
 - LOG01 – local ménage
 - STO02 – Nourritures & litières

10.3. Lisses de protections

Le présent corps d'état devra assurer la mise en place de lisses de protections d'épaisseurs 2 cm et avec fixation invisible

Choix des couleurs dans la gamme du fabricant

Hauteur de cimaise à définir sur place avec les chariots de l'utilisateur

- Localisation :
 - LAV 01
 - LAV02
 - Circulations

10.4. Protection d'angle

Protection d'angle inox toute hauteur épaisseur mini 15/10^{ème} toute hauteur sur l'ensemble des angles saillants au niveau des panneaux industriels.

Recouvrement mini 10 cm de part et d'autre de l'angle.

10.5. Passe plat

Fourniture et pose d'un passe plat de transfert. Type « Oxygen sas matériel / passe plat » ou « Easypharma pass-plat statique » ou équivalent.

Dimensions 600x600x600mm

Portes asservies avec étanchéité parfaite.

Double vitrage affleurante

Localisation : EXP 02/B & 04

11. AGENCEMENT MOBILIER

Fourniture et pose de mobilier **suivant la liste des équipements définie par les utilisateurs**, incluse dans le dossier DCE.

11.1. Placards hauts

Fourniture et pose de placards à portes battantes avec les prescriptions suivantes :

- Matériaux : stratifié compact à âme coloré noir
- Portes battantes entre 1 et 2 vantaux selon disposition des plans
- Hauteur variable selon localisation
- Porte avec serrure simple
- Localisation :
 - ANI05/A : 80 L x 45 P x 200 Ht cm
 - EXP 03/05 : 120 L x 60 P x 250 Ht cm
 - LOG 01 : 80 L x 60 P x 200 Ht cm
 - SAS 01 : 120 L x 60 P x 200 Ht cm
 - SAS 03 : 80 L x 80 P x 200 Ht cm
 - STO 01 : 80 L x 60 P x 200 Ht cm
 - Circulation : 195 L x 50 P x 250 Ht cm
 - Vestiaires hommes : 80 L x 50 P x 200 Ht cm
 - Vestiaires femmes : 80 L x 50 P x 200 Ht cm

11.2. Table roulante avec placard

Fourniture et pose d'une table roulante avec un placard à portes battantes respectant les prescriptions suivantes :

- Structure / caisson : stratifié compact à âme colorée noire, résistant à l'humidité et aux produits chimiques usuels.
- Plateau : revêtement en résine époxy cuite au four, coloris gris anthracite, surface résistante aux agents chimiques et facilement nettoyable.
- Dimensions : 1200 x 1200 mm
- Hauteur : 900 mm
- Placard : 2 portes battantes, avec serrure simple (2 clés fournies).
- Équipement : 4 roulettes pivotantes dont 2 avec frein.
- Localisation :
 - COMP02/

11.3. Banc SAS 01 Personnel

Fourniture et pose d'un banc à chaussures avec les prescriptions suivantes :

- Matériaux :
 - Matériaux : stratifié compact à âme coloré, adapté aux locaux techniques et sanitaires (résistant à l'humidité)
- Dimensions :
 - Hauteur : 45 cm
 - Profondeur : 30,5 cm
 - Largeur : 199 cm
- Composition
 - Banc composé de cinq colonnes, intégrant deux étagères
 - Ces colonnes sont ouvertes sur le côté « propre » du SAS, en cohérence avec l'organisation des flux et les exigences d'hygiène du laboratoire.

11.4. Casiers

Fourniture et pose de casiers vestiaires métalliques à portes battantes, comprenant :

- Matériaux :

- Structure en acier tôle 8/10e minimum
 - Pose sur socle métallique hauteur 10 cm minimum
 - Finition peinture époxy thermolaquée, RAL au choix de l'architecte
- Dimensions :
 - 8 cases réparties en 4 colonnes (2 cases superposées)
 - Largeur de colonne : 30 cm
 - Largeur totale 120 cm
 - Profondeur totale 60 cm
 - Hauteur totale 200 cm
- Composition :
 - Portes battantes 1 vantail
 - Fermeture par serrure à clé
 - Fixation murale et au sol comprise
- Localisation : SAS 01 – Entrée personnelle